

Commission de la coopération transfrontalière et décentralisée

2113 - Coopération transfrontalière

Université populaire "Pamina VHS" -Avenant au projet Interreg "Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur"

Rapport n° CP/2013/459

Service gestionnaire:

Service relations internationales - Cellule coopération transfrontalière

Résumé :

Le présent rapport vise à proposer :

- un soutien financier à l'association Université Populaire PAMINA VHS pour ses activités 2013;
- la modification du budget et la prolongation du projet INTERREG IV A 'Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur'.

Activités 2013 de l'Université Populaire PAMINA VHS

L'Université Populaire PAMINA VHS est une association de droit local siégeant à Wissembourg. Créée en 1998, elle a vocation à proposer des manifestations culturelles franco-allemandes sur l'espace PAMINA.

L'essentiel des manifestations de l'association est annoncée dans une plaquette bilingue qui paraît deux fois par an. Les différentes manifestations sont réparties en cinq catégories : « Langues et Civilisations », « Culture et Créativité », « Gastronomie », « Histoire et Société », « Nature et Environnement ».

La Commission de la Coopération Transfrontalière et Décentralisée, réunie le 13 juin 2013, propose un soutien départemental de 9.600 € (sur 12.000 € sollicités) aux activités 2013 de l'association.

Projet INTERREG IV A « Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur » - Avenant

Le projet INTERREG IV A « Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur » a pour objectif la consolidation et la coordination du réseau trinational multi-niveaux de l'ensemble des acteurs associés à la mise en œuvre de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur.

Par délibération en date du 3 mai 2010, le Conseil Général s'est prononcé en faveur d'un soutien de 12.750 € à la Région Alsace pour la mise en œuvre de ce projet.

Il est envisagé de prolonger le projet de 4 mois, jusqu'au 31 décembre 2013, afin de permettre la finalisation des actions de communication engagées; les crédits seront ajustés en conséquence dans le budget en dépenses, conformément au tableau annexé, sans incidence sur le montant du budget global.

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
19569	65-6574-041	37 998,76 €	19 398,76 €	9 600,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide, conformément aux tableaux annexés :

- d'attribuer une subvention de 9.600 € à l'Université Populaire PAMINA VHS au titre de ses activités 2013;
- d'approuver la modification du budget et la prolongation, jusqu'au 31 décembre 2013, du projet INTERREG IV A "Vers une Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur".

Elle autorise en outre le président à signer l'avenant à intervenir sur cette base.

En l'absence de disposition spécifique dans le règlement financier départemental, la subvention de fonctionnement accordée à l'Université Populaire PAMINA VHS sera versée selon les modalités suivantes :

- un à deux versements seront effectués sur production d'un état des dépenses intermédiaires, certifié exact par le bénéficiaire;
- le solde sera versé sur présentation du budget final détaillé des activités 2013, certifié exact par le bénéficiaire, au prorata de la réalisation effective des dépenses.

Strasbourg, le 17/06/13

Le Président,

Guy-Dominique KENNEL